COMMUNE DE SAINT VICTOR DE MALCAP

INVITATION

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

A l'occasion de la commémoration de l'Armistice

de 1918, le Maire et le Conseil Municipal déposeront une gerbe

au monument aux morts le :

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

Rendez-vous devant la Mairie à 11 h15

Comptant sur votre présence.

Le Maire,

MAIRIE DE ST-VICTOR-DE-MALCAP ★ 30 (Gard) ★

Christophe CHEMINADE.

Mairie, 1 Place de la Libération 30500 St-Victor-de-Malcap
tél. 04.66.24.02.68 / fax : 04.66.30.63.53
mél. : mairie@st-victor.fr
horaires d'ouverture au public : lundi de 10h00 à 12h00, mardi-jeudi-vendredi de 15h00 à 17h00, mercredi de 16h00 à 18h30